

L'inexorable démantèlement !

A priori, rien ne distingue l'agence de LA ROCHELLE-MIREUIL d'une autre agence de la CEAPC. Composée de 5 salariés (1GC, 2CC, 1RC et 1DA), sa taille et son effectif suffisent à justifier son existence. Seul problème, la localisation qui rend le travail peut-être plus difficile ici qu'ailleurs ou la chose n'est pas toujours aisée...

Un choix irresponsable, aux méthodes malveillantes !

Trafic de stupéfiants, saleté et insalubrité, « faune » peu recommandable et bagarres régulières autour du GAB et devant l'agence sont le lot quotidien des clients et salariés.

Alertés par nos collègues, nous avons interpellé la Direction lors d'une réunion de janvier. Très vite, l'idée de déplacer l'agence vers une zone plus tranquille et sécurisée semble faire consensus.

2 mois plus tard, le couperet tombe !

Venue visiter ses troupes le 6 avril, la Directrice de Groupe, opportunément reconvertie en un Denis Brogniart de circonstance, annonce que les chefs de la tribu ont décidé de les éliminer, et leur sentence est irrévocable.

La **fermeture définitive** de l'agence est annoncée pour le 25 mai. Profitant de l'aubaine, **2 emplois sont supprimés** : 1 poste de Directeur d'agence et 1 Gestionnaire de Clientèle...

Pas le temps de s'émouvoir et de s'épancher sur l'épaule de l'autre. Chacun reçoit son ordre de mission et le lieu de son prochain parachutage qu'il est prié d'accepter sans discuter ni rechigner avant de se remettre au travail.

Et du travail, nul doute qu'il va y en avoir pour ces pauvres bougres, chargés d'annoncer la mauvaise nouvelle, de supporter les remarques désobligeantes et d'essayer de sauver ce qui peut encore l'être.

Choisir entre avenir et présent...

Comment en est-on en arrivé là ? Comment décide-t-on de fermer un point de vente à la rentabilité éprouvée et situé dans l'une des 3 zones les plus attractives de notre territoire ?

Pas pour assurer la sécurité des employés en tout cas ! Si ce Directoire s'en souciait, il aurait depuis le début de la pandémie, ouvert le travail à distance pour tous ses salariés et ne serait pas aujourd'hui, sous le coût d'une mise en demeure de l'Inspection du Travail.

La motivation semble n'être, une fois encore, que purement **financière**.

Délocaliser une agence bancaire n'est certes pas un petit investissement. Contraintes techniques et sécuritaires pèsent sur la facture de travaux qui peut allègrement atteindre plusieurs centaines de milliers d'€. Rien de comparable avec une fermeture, certes génératrice d'une économie réelle et immédiate mais tellement déficitaire à terme.

Investir, préparer l'avenir ou aller au plus simple ? Voilà chez un chef d'entreprise ce qui distingue l'audace de la banalité !

Dans le cas présent, le caractère populaire du quartier et le manque de clients fortunés ont visiblement scellé le sort de cette agence. A défaut d'être riches, ces clients pourront toujours prendre les transports en commun pour trouver une nouvelle agence Caisse d'Épargne...pour peu qu'ils y restent !

LA ROCHELLE MIREUIL vient s'ajouter à une liste de désormais 13 agences et 7 vitrines toutes fermées en l'espace de 18 mois.

Après avoir maltraité tant de clients, certes modestes mais volubiles, on a beau jeu de s'émouvoir du retard persistant en satisfaction clientèle que nous n'arrivons pas à combler face à nos principaux concurrents.

Côté salariés, le constat est tout aussi amer. Si ce Directoire affirme vouloir « valoriser sa marque employeur » afin d'enrayer l'hémorragie de démissions et départs, il persiste à faire des choix mal acceptés, mal partagés et subis parfois violemment par les principaux intéressés.

Que l'on rende à chacun d'eux, clients et salariés, le respect qui leur est dû et un 1^{er} pas sera fait.

*Le Bureau Régional Syndicat Unifié-Unsa,
Sylvie FOIX, Christine JOLIEY, Nathalie HURTAUD, Frédéric PARROT, Valérie PHAP, Geneviève ROY*